

Jean GALLAIS

## CONCLUSION

### LE GEOGRAPHE, NI VOYEUR, NI COMPLICE

Ce modeste opuscule n'est pas un paidoyer prodomo du géographe revendiquant un rôle prédominant dans la définition et l'observation des opérations de développement. Chacun sait que cette ambition serait déplacée. Mais d'un autre côté les géographes peuvent et doivent, il me semble, prétendre à autre chose que de placer leur « grain de sel » ponctuel et insignifiant sur ces problèmes. Entre ce maximum et ce minimum il y a un large domaine où beaucoup de géographes, tropicalistes ou non, se tiennent. Le corps des géographes et les organismes de développement français sont par exemple bien informés de la contribution des géographes de l'O. R. S. T. O. M. à de nombreuses opérations de développement, et pas seulement en Afrique. Sur ce point ce cahier apportera quelques compléments en ce qui concerne les recherches de quelques universitaires rouennais.

Sur un autre plan, celui de la déontologie de son approche, la question posée d'emblée dans l'avant-propos sous l'alternative « voyeur ou complice », les contributions précédentes ont montré que le géographe pouvait fort bien refuser ce dilemme à condition d'exercer la liberté d'un esprit critique et en refusant une analyse normative. Pierre Gourou et Pierre George ont rappelé justement que les décisions étaient d'ordre politique et que le géographe n'avait pas à les critiquer comme telle, mais à en évaluer avec honnêteté les conséquences et les éventuelles incohérences internes.

C'est sur ce dernier point que le géographe peut assurer éventuellement le rôle du « généraliste » qu'on lui reconnaît, quelquefois avec une condescendance mal informée. Le champ d'observation offert dans l'article de Pierre Gourou au géographe est impressionnant. Il y a là des recherches qu'économistes, anthropologues, sociologues, ethnologues, agronomes et autres techniciens peuvent nous disputer et il est évident qu'à lui seul le géographe ne peut creuser profondément chacun de ces secteurs. Mais sa formation, le point de vue comparatiste dont l'utilité est soulignée par Pierre Gourou lui permettent, et peut-être à lui seul, de ne rien éliminer d'essentiel (en dehors des questions précisément techniques) et de relier les diverses conditions dans un système d'ensemble dont il peut examiner la cohérence. Cohérence entre les objectifs et les moyens utilisés d'abord. Cela a été abordé à propos de l'Opération Riz Mopti, de l'Opération cotonnière en R. C. A.

Cohérence interne au paramètre des conditions du développement : l'histoire du développement, et d'une façon plus générale l'histoire du progrès scientifique, technique ou social rappelle qu'à un moment donné une ou plusieurs contraintes bloquent la tendance vers le haut que portent certaines forces. Le rôle du développeur est d'identifier clairement où se situe le blocage et de trouver le moyen approprié pour lever cette contrainte permettant ainsi un certain progrès que limitera ultérieurement un autre facteur de blocage relayant le premier. On a tenté de montrer pour l'Opération Riz Mopti que ce blocage s'est déplacé de l'archaïsme de l'outillage et des semences, au problème des riz sauvages, en passant de la riziculture traditionnelle à la riziculture en casier. Dans l'Opération cotonnière en Côte d'Ivoire le blocage des surfaces cultivées en coton fut levé par

la culture attelée puis par la motorisation intermédiaire, mais l'opération butte désormais à un autre niveau sur la concurrence pour la main-d'œuvre et l'espace avec l'opération de développement rizicole, et sur le coût élevé des engrais et des insecticides.

Dans cette perspective d'identification des facteurs successifs de blocage, le géographe s'établit comme l'historien d'une entreprise de développement, titre que personne ne lui disputera, c'est-à-dire dans le « suivi » d'une opération, titre plus enviable, surtout si on lui donne son expression anglo-saxonne de « monitoring ». Les agences internationales de développement ont « découvert » depuis quelques années le « monitoring »; ce n'est pas une raison pour que nous nous écartions de l'exercice du « suivi », à la condition que la narration historique soit orientée dans le sens opératoire, en particulier dans l'identification des facteurs de blocage successifs. Par ailleurs quelles utiles informations et quelle économie d'efforts et de capitaux permet la bonne connaissance des efforts antérieurs! Sur ce point l'ignorance des décideurs est dramatique, décourageante, lourdement fautive.

On pourrait penser que la prise en considération des conditions d'environnement serait pour la définition et le suivi d'une opération de développement si évidente que le géographe n'aurait pas à rappeler ce que Pierre George appelle « les structures physiques et humaines » de l'unité de surface concernée. Il lui faut cependant le proclamer en face des stratégies nationales ou internationales, chacune des analyses de ce cahier le montre. Chaque fois paraissent de dangereuses méconnaissances de la réalité régionale qu'elles résultent d'ignorance de facilité ou de la lourde pression d'intérêts étrangers à ceux des habitants de la région, et quelquefois contradictoires avec eux. C'est Paul Péliissier qui s'étonne qu'au Sénégal la même politique arachidière ait longtemps prédominé du Cayor sahélien à la Casamance guinéenne (O. R. S. T. O. M., 1979). A propos de riziculture dans la Vallée du Niger j'écris dans ce cahier qu'on peut s'interroger sur le caractère stéréotypé des casiers rizicoles implantés, depuis la frontière guinéenne jusqu'à celle du Nigéria. Les conditions d'environnement sont multiples et beaucoup relèvent de l'analyse géographique, qu'il s'agisse de facteurs aussi divers que la continuité et l'épaisseur du peuplement dont les historiens ont montré le rôle décisif dans le « take off » de l'économie européenne à partir de la fin du X III<sup>e</sup> siècle (Chaunu, 1974), le rôle des femmes, l'éducation des enfants, les contraintes du milieu naturel, l'accessibilité par rapport aux foyers d'innovation, etc ... etc ...

Dans cette prise en considération de la nature et des structures de l'espace régional le rôle du géographe doit s'affirmer plus précisément à mon avis sur deux registres méconnus la plupart du temps en dehors de sa discipline. Le premier s'inspire des thèmes de « l'espace vécu ». Pierre Gourou exprime la préoccupation de définir « sous quelles limitations les hommes voient leur cadre physique ». Le rapprochement entre le potentiel naturel et l'échelle de valeurs objectifs du technicien d'une part, et d'autre part, les mêmes éléments dans la perception des habitants commence à paraître, dans les textes relatifs aux opérations de développement, trop timidement encore comme si les responsables craignaient de sombrer dans un « folklore anti scientifique ». L'homme des développeurs est encore trop souvent un agent économique anonyme, une quantité d'énergie obéissant à la rationalité productiviste. Il n'a ni sexe, ni culture, ni classe sociale. Et pourtant chacun sait que l'espace exploité est fait d'éléments distincts, complémentaires, rivaux : l'espace de la femme, de l'homme, du captif, du noble, du paysan de telle ethnie, de l'éleveur. ... Clanet écrit à propos de la localisation des puits le rappel appuyé que le géographe dut faire d'un élément primordial aussi évident que les appartenances tribales. Je souligne à propos de l'« Opération Riz Mopti » que, faute de tenir compte des différences ethniques dans l'utilisation du sol, on aboutit à une sous-utilisation considérable des casiers rizicoles. Placide Balengondji montre l'interprétation différente qu'ont des bœufs, le technicien propagandiste de la culture attelée et le paysan de R. C. A. qui voit là un capital mobilisable lorsque le besoin se fait sentir etc ...

Le géographe en se plaçant à l'écoute de la réalité locale des réactions, des souhaits, des oppositions entre groupes, des particularités spécifiques du milieu, en serrant au plus près les faits, opère sur une voie montante, de l'observation de terrain à la décision, alors que tant de forces de décision suivent la voie descendante : une politique choisie d'en haut se préoccupe de manipuler le milieu pour le soumettre. Et pourtant la décennie soixante-dix a sonné le glas des modèles de développement agricole importés de l'extérieur, imposés aux paysanneries : modèle occidental dont les échecs répétés n'empêchent pas qu'il soit réoffert très habituellement; modèle israélien; modèle chinois qui provoque tant d'admiration mais si peu d'émulation, du moins en Afrique, et qu'abandonne la Tanzanie après son expérience coûteuse des ujamaa. Le géographe trouve dans la réalité régionale, locale, non pas des recettes, mais des suggestions que l'avis des habitants doit aider à exprimer.

Le second registre par lequel le géographe travaille sur la nature et les structures de l'espace à développer, est l'exercice permanent du changement d'échelle. Une situation d'ensemble ou un constat des résultats d'ensemble étant exposés, le géographe ne trouvera l'explication, la variété significative, qu'en passant du grand angle au téléobjectif. C'est une préoccupation très rare chez les développeurs qui se privent ainsi d'une base importante pour la prise de décision. De ce point de vue la tendance modélisante de la géographie contemporaine, c'est-à-dire l'exercice de généralisation, va à contre-courant d'une contribution utile de la géographie à la connaissance des opérations du développement. Tout ce qui simplifie, globalise, rabote les « cas anormaux », c'est-à-dire ce qui diminue ou fige l'échelle, va à l'encontre d'une meilleure saisie explicative des faits. Michel Lesourd le répète dans son travail récent sur les migrations Baoulé comme principe : la recherche des différences révélant les mécanismes de fonctionnement du procès migratoire (Lesourd, 1982, p. 16). Le géographe est à l'aise dans la complication croissante de l'analyse qu'entraîne le changement d'échelle et qui permet une précision améliorée dans la formulation des problèmes et dans la recherche des rapports de cause à effet. Mais dans cette voie il n'oublie pas que le ressort dernier de l'homme est la liberté. Quand nous remontons d'un fait observable à ses causes, celles-ci seront à leur tour observées comme un effet d'une cause située plus en amont, etc ... Et le géographe se heurte à un moment au noyau dur de l'inexplicable qui n'est autre que la liberté, le droit à la différence. La reconnaissance, l'exaltation de cette différence constituent en définitive les récompenses intellectuelles les plus fortes de notre discipline.

Il faut bien dire que dans le difficile face à face du paysan et du technicien s'il s'agit d'une opération de développement agricole, le géographe est, comme le remarque Paul Pélissier, du côté du paysan. Plus précisément Pierre George parle de l'évaluation de « ce qui est possible sans mettre en péril les équilibres fondamentaux tant sur le plan écologique que sur le plan humain ». Le géographe est l'avocat tout naturel des stratégies traditionnelles. Il décrit avec dilection l'accord établi entre charge de population-technique-milieu naturel, les systèmes de production variés dont la stabilité évolue avec prudence, les organisations foncières et politiques efficaces dans la durée. Il reflète, en l'exprimant, la prudence paysanne et par un mimétisme inconscient s'inquiète de l'émergence de leaders. Le changement est pour lui, souvent une crise. Point de vue fondamentalement différent de celui du développeur qui ambitionne la croissance et en envisage de sang-froid le prix : migrations de population, redistribution des données sociales, spécialisation économique et dépendance inter-régionale ou internationale. Le géographe crie alors « casse cou » et il a largement raison de rappeler au développeur le prix probable ou déjà payé du changement, les risques graves au niveau d'un futur rapproché.

Cependant le géographe emporté par son affection pour un pays dont les structures intéressantes sont l'œuvre d'un long mûrissement, ne doit pas se dissimuler que l'équilibre actuel, les apparents consensus observables sont en fait des états de tension. Le développeur ne fait qu'introduire un facteur nouveau de redistribution des rôles parmi les éléments dynamiques d'un ensemble. Il en est

de même de l'équilibre établi entre l'homme et le milieu naturel qui ne fut jamais statique et définitif. La méfiance du géographe à l'égard du changement serait sans fondement si elle était systématique. Sans normatisme rigide il n'est que plus autorisé à prévoir les risques éventuels et à souligner les traumatismes du milieu si le changement est rapide, important et imprévoyant.

Enfin il faut observer quel champ d'observation utile et vaste représentent pour le géographe les « sous-produits » des opérations de développement. Ces sous-produits sont les actions spontanées de groupes qui, s'appuyant sur les infrastructures mises en place, opèrent avec vigueur selon leur propre stratégie et quelquefois à distance. Ceci a été bien dégagé à propos des migrations de planteurs de cacaoyers vers le Sud-Ouest ivoirien ouvert à des fins d'exploitation forestière par Michel Lesourd dans ce cahier. D'une façon plus engagée dans une opération, cela peut être une interprétation « hérétique » de ce qui est proposé et des facilités mises en place. D'une façon très générale toute opération possède ainsi ses effets latéraux. Le cas de l'Office du Niger est bien connu avec les préoccupations hors-casiers de ses colons. Le décideur ignore ou contemple avec désespoir ces « écarts de conduite ». Le géographe parmi d'autres, peut les analyser, les faire comprendre, car elles ne sont pas sans raison, et peut-être deviennent-ils instructifs. Je rappelle dans l'article sur l'Opération Riz Mopti, l'utilisation imprévue et originale que les riziculteurs du Delta intérieur du Niger ont fait dès les années soixante, du Canal du Pondory, prévu pour faciliter la submersion des rizières profondes mais isolées de la cuvette du Pondory, et qui ne fut en réalité utile qu'au développement de rizières hautes le long du canal pour des riz dressés (Gallais. 1967, p. 245). Je ne sais si cette analyse inspira les projets actuels de la Banque Mondiale pour le prolongement de l'opération Riz, mais j'apprends en 1982 qu'un nouveau canal est en cours d'étude dans la même situation, au village de Soala dont je décrivais par ailleurs les efforts d'adaptabilité à un site difficile. Dans une discipline qui comme emportée par l'angoisse des temps, se culpabilise de tous les maux, les géographes préoccupés de développement ne souffrent pas d'état d'âme. Ils savent que leurs analyses n'ont pas le brillant théorique et séduisant de celles de certaines autres disciplines des sciences sociales, mais le caractère hypostasier fréquent de celles-ci les conforte dans l'empirisme et la recherche de l'utilité, qu'elle soit à court ou à long terme. Grâce au point de vue comparatiste souligné par Pierre Gourou, qu'il soit explicite ou imprégnant implicitement l'observation, leur contribution est celle du raisonnement par analogie : différences-ressemblances, à partir du particulier. Ils avancent avec précaution sur la route des « oui mais » ou des « non si » et leur problème fondamental est de trouver le niveau où ils osent dire oui et non.

#### REFERENCES CITEES

- CHAUNU, P., 1974, Histoire science sociale. La durée, l'espace et l'homme à l'époque moderne, Paris, S. E. D. E. S., 437 p.
- GALLAIS, J. 1967, Le Delta intérieur du Niger. Etudes de géographie régionale, Dakar. IFAN, Mémoires de l'Institut fondamental d'Afrique noire, 2 tomes, 621 p.
- O. R. S. T. O. M., 1979, Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. Logique paysanne et rationalité technique. Actes du Colloque de Ouagadougou, Paris, O.R.S.T.O.M. 600 p
- LESOURD. M. 1982, L'émigration Baoulé vers le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, Thèse pour le Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle. Université de Paris X, 521 p.